

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020

**SÉANCE ORDINAIRE**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 9 juin 2020 exceptionnellement par visioconférence, conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-004 de la ministre de la Santé et des services sociaux en date du 15 mars 2020 et à laquelle ont pris part les membres du Conseil, à compter de 19h30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
<b>Total: 7</b>	<b>Présence: 7</b>	<b>Absence: 0</b>

**FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE**

La secrétaire-trésorière adjointe, madame Marie-Claude Fournier, agit comme secrétaire.

Quatre personnes sont en ligne dès l'ouverture de la séance.

-----

1. Ouverture de la séance
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
  - 4.1 Séance ordinaire du 12 mai 2020
  - 4.2 Séance spéciale du 19 mai 2020
5. Trésorerie
  - 5.1 Approbation des comptes
  - 5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports
  - 5.3 Dépôt du Rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur
  - 5.4 Dépôt des faits saillants sur le rapport financier 2019
6. Rapports des comités
  - 6.1 Compte-rendu du Comité Loisirs du 11 mai 2020
  - 6.2 Compte rendu du Comité Familles et aînés du 19 mai 2020
7. Rapport des activités des membres du conseil
8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
  - 8.1 Renouvellement du contrat de services pour l'application SURVI-Mobile
9. Hygiène du milieu



No de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020**

- 9.1 Avenant au contrat des Travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout rue du Hameau - servitude du King's Hall
- 9.2 Remplacement de la vanne d'eau au réservoir d'eau potable
- 10. Travaux publics
- 11. Loisirs, culture et vie communautaire
  - 11.1 Entente de partenariat avec la MRC de Coaticook pour l'utilisation des infrastructures et du matériel en lien avec le camp de jour régional
  - 11.2 Fête nationale mobile
  - 11.3 Concerts aux balcons
- 12. Environnement, urbanisme et développement
  - 12.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 25 mai 2020.
  - 12.2 Demande d'autorisation de morcellement et d'aliénation de terrain auprès de la CPTAQ – Robert Perreault et Monique Favreau
- 13. Mise en valeur du territoire
- 14. Administration
  - 14.1 Nouvel hôtel de ville
    - 14.1.1 Décompte numéro 10
    - 14.1.2 Mandat pour la réalisation de la placette
  - 14.2 Réouverture partielle de l'hôtel de ville au public
  - 14.3 Don à la Société protectrice des animaux
- 15. Ressources humaines
- 16. Règlements
  - 16.1 Adoption de projets de règlements d'urbanisme et consultation écrite
  - 16.2 Avis de motion – Projet de règlement modifiant le Règlement numéro 2010-103 établissant le traitement des élus municipaux
  - 16.3 Dépôt du projet de règlement numéro 2010-103-7.20 modifiant le Règlement numéro 2010-103 établissant le traitement des élus municipaux.
- 17. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 5 juin 2020
- 18. Parole aux conseillers
- 19. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 20. Levée de la séance

-----

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, Bernard Vanasse préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite d'une minute de silence.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**169-2020-06-09**

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

**IL EST RÉSOLU**

a. d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil avec l'ajout du point suivant :

17.1 Annulation de l'appel d'offres pour la fourniture de produits pétroliers 2020-2021

b. de garder ouvert l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

**4. Procès-verbal(aux) antérieurs**

**4.1 Séance ordinaire du 12 mai 2020**

**170-2020-06-09**

Chaque membre du conseil ayant reçu le 5 juin 2020 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 mai 2020, déclarent en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 mai 2020 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**4.2 Séance spéciale du 19 mai 2020**

**171-2020-06-09**

Chaque membre du conseil ayant reçu le 5 juin 2020 copie du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 19 mai 2020, déclarent en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 19 mai 2020 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**5. Trésorerie**

**5.1 Approbation des comptes**

**172-2020-06-09**

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver la liste des chèques émis à compter du 4 mai 2020 jointe à la présente.

**Annexe 1**

En date du 2 juin 2020, des paiements ont été émis pour un total de :

472 200.80 \$

**Annexe 2**

Salaires payés du 26 avril au 23 mai 2020	95 312.54 \$
Dépenses remboursées aux employés	<u>96.31 \$</u>
Salaires et cotisations employeur payés	95 216.23 \$

Adoptée à l'unanimité

**5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports**

Les rapports sur les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation sont déposés en copies aux membres du conseil dont ceux de:

- Eric Brus, contremaître des travaux publics
- Alain Beaulieu, responsable urbanisme et réseaux
- Sonia Quirion, responsable Loisir, Culture et Vie communautaire

**5.3 Dépôt du Rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur**

Le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 est déposé.

**5.4 Dépôt des faits saillants sur le rapport financier 2019**

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec, le maire présente les faits saillants sur le rapport financier 2019.



*Faits saillants*  
*Rapport financier 2019*

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2019.

**Réalisations 2019**

L'année 2019 a été marquée par les investissements majeurs suivants :

- ✓ Début des travaux de construction de l'hôtel de ville;
- ✓ Acquisition d'un camion auto-pompe citerne;
- ✓ Installation d'un monte-personne à la bibliothèque Estelle-Bureau;
- ✓ Création du parc Estelle-Poulin sur la rue Bellevue;
- ✓ Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts secteur du Hameau - phase 1;
- ✓ Réfection du ponceau chemin Robert;

Rappelons que l'ensemble des projets réalisés ont représenté un investissement de 3 786 152 \$, incluant les travaux en cours de l'hôtel de ville de 2 138 023 \$, pour lesquels la municipalité a obtenu des subventions totalisant 1 998 679 \$, dont 1 177 537 \$ pour le projet d'hôtel de ville.

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020**

D'autres réalisations ont marqué l'année 2019 :

- ✓ Essais de techniques de drainage et de nouveaux types de gravier;
- ✓ Formation d'un comité sur la fiscalité agricole;
- ✓ Abolition du programme d'encouragement à la construction résidentielle remplacé par le règlement relatif au programme de revitalisation;
- ✓ Réalisation d'une étude indépendante sur la structure salariale et les conditions de travail de la municipalité et élaboration d'un outil d'évaluation de la performance;
- ✓ Numérisation des archives municipales;
- ✓ Installation et personnalisation d'un calendrier d'évènements sur le site de la municipalité;
- ✓ Planification des projets domiciliaires des rues Denise et Bernard;
- ✓ Élaboration de la politique familiale et des aînés 2020-2024;
- ✓ Création d'un comité jeunesse;
- ✓ Offres de nouvelles activités de loisirs et de culture (i.e. cinéma en plein air, circuit culturel et historique, ajout d'une journée à l'activité « les plaisirs d'hiver », soirée d'halloween, soirée jeunesse, soirée nouveaux arrivants, création des certificats du maire).

Résumé de la situation financière de l'administration municipale

La Municipalité présente une excellente santé financière. Avec un surplus de 899 106 \$ en 2019, un surplus accumulé non affecté de 2 525 712 \$ (incluant le surplus de 2019), des réserves et revenus reportés dédiés à des usages spécifiques totalisant 1 408 344 \$ et des dettes de 896 100 \$, les citoyennes et citoyens de Compton se trouvent en bonne position financière et seraient en mesure de faire face à des situations urgentes nécessitant des fonds immédiats.

Rapport du vérificateur externe

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la firme Pellerin Potvin Gagnon, vérificateur de la municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Compton et du partenariat auquel elle participe au 31 décembre 2019. Aucune réserve n'a été émise quant à une anomalie quelconque.

Une autre année exceptionnelle ferme ses livres, année qui fût un succès grâce au travail des employés de la Municipalité mais aussi grâce à la précieuse collaboration des citoyennes et citoyens de Compton.

---

Bernard Vanasse  
Maire

**6. Rapports des comités**

**6.1 Dépôt de comptes rendus**

Les comptes rendus des rencontres des comités suivants sont déposés :

- Comité Loisirs du 11 mai 2020
- Comité Familles et aînés du 19 mai 2020

**7. Rapport des activités des membres du conseil**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020**

Monsieur le maire et les membres du conseil font état des rencontres auxquelles ils ont participé.

**8. Sécurité publique - protection contre les incendies**

**8.1 Renouvellement du contrat de services pour l'application SURVI-Mobile**

**173-2020-06-09**

**Modifiée par 195-2020-07-14**

**Considérant** que le contrat de services entre le Service de sécurité incendie de Compton et l'entreprise CAUCA arrive à échéance le 31 août 2020;

**Considérant** que ce contrat établit les règles et les tarifs pour l'utilisation de l'application SURVI-Mobile;

**Considérant** que le contrat soumis en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020 est d'une durée de trois ans à compter de septembre 2020;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Chaurest**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser la signature du contrat de services pour l'application SURVI-Mobile avec CAUCA Experts en appels d'urgence par Marie-Claude Fournier, secrétaire-trésorière adjointe;
- b. *que les deniers requis, soit un montant mensuel de 165 \$ plus taxes, soient puisés à même les disponibilités des budgets 2020, 2021, 2022 et 2023 du service Sécurité incendie »*

Adoptée à l'unanimité

cc : SSI  
Dossier

**9. Hygiène du milieu**

**9.1 Avenant au contrat des Travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout rue du Hameau - servitude du King's Hall**

**174-2020-06-09**

**Considérant** que des travaux correctifs devront être réalisés pour rendre conformes aux normes du BNQ les conduites à l'intersection du chemin de Moe's River et la servitude du King's Hall;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'approuver l'avis de changement DC-01 émis par l'entrepreneur Grondin Excavation au coût de 14 148,41 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même le fonds à recevoir du programme TECQ 2019-2023.

Adoptée à l'unanimité

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020

cc : Grondin Excavation inc.  
Avizo  
Urbanisme et réseaux  
Trésorerie  
Dossier

**9.2 Remplacement de la vanne d'eau au réservoir d'eau potable**

**175-2020-06-09**

**Considérant** que la vanne d'eau entre les deux compartiments du réservoir d'eau potable situé sur le chemin de Moe's River doit être remplacée;

**Considérant** les deux soumissions reçues et la recommandation du responsable de l'urbanisme et des réseaux;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le remplacement de la vanne d'eau au réservoir d'eau potable par Grondin Excavation, au coût de 1 596,49 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2020 du service *Approvisionnement et traitement de l'eau potable*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Grondin Excavation  
Aquatech  
Urbanisme et réseaux  
Trésorerie

**10. Travaux publics**

**11. Loisirs, culture et vie communautaire**

**11.1 Entente de partenariat avec la MRC de Coaticook pour  
l'utilisation des infrastructures et du matériel en lien avec le  
camp de jour régional**

**176-2020-06-09**

**Considérant** que la MRC de Coaticook tiendra le camp de jour avec une nouvelle formule adaptée aux consignes sanitaires requises en temps de pandémie;

**Considérant** qu'il y a lieu de signer une entente de partenariat avec la MRC de Coaticook;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente de partenariat du camp de jour régional pour l'utilisation des infrastructures et du matériel, laquelle est jointe en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

cc : MRC de Coaticook  
Responsable LCVC

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020

Trésorerie  
Dossier

**11.2 Fête nationale mobile**

**177-2020-06-09**

**Considérant** que la situation actuelle créée par la COVID-19, la tenue d'une Fête nationale dans sa forme habituelle ne peut se tenir;

**Considérant** la recommandation du Comité des Loisirs souhaite offrir une activité qui divertira les citoyens tout en respectant les mesures de distanciation physique nécessaires;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Marc-André Desrochers  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser la tenue d'une Fête nationale mobile dans les rues de Compton, le 23 juin 2020 de 18 h à 22 h;
- b. d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de spectacle mobile clef en main avec Duo Les Fous de la Vallée au coût de 2 900 \$ taxes incluses;
- c. d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de spectacle d'amuseurs de rue avec Spectranie – Marc Lafrenière au coût de 700 \$ plus taxes;
- d. d'autoriser l'utilisation d'un véhicule des travaux publics;
- e. d'autoriser l'utilisation d'un camion incendie ainsi que deux pompiers de 17 h 30 à 22 h 30 pour un total de 5 heures chacun au taux formation le plus élevé;
- f. que les deniers requis, totalisant 3 611 \$ net, plus les frais de captation s'il y a lieu, soient puisés à même les disponibilités du budget 2020 du service *Autres – activités récréatives*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les Fous de la Vallée  
Spectranie – Marc Lafrenière  
Responsable LCVC  
Trésorerie

**11.3 Concerts aux balcons**

**178-2020-06-09**

**Considérant** la demande d'aide financière du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook pour la tenue de concerts aux balcons auprès des aînés de la MRC de Coaticook;

**Considérant** qu'un concert se tiendra entre le 16 et le 18 juin au Manoir de Chez Nous;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

**IL EST RÉSOLU**



**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020**

- a. d'autoriser une contribution de 50 \$ au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook en appui au concert qui se tiendra entre le 16 et le 18 juin 2020 au Manoir de Chez Nous;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2020 du service *Autres – activités récréatives*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Pavillon des arts et de la culture  
Responsable LCVC  
Trésorerie

**12. Environnement, urbanisme et développement**

**12.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 25 mai 2020.**

Le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 25 mai 2020 est déposé.

**12.2 Demande d'autorisation de morcellement et d'aliénation de terrain auprès de la CPTAQ – Robert Perreault et Monique Favreau**

**179-2020-06-09**

**Considérant** qu'une demande d'autorisation de morcellement, d'aliénation de terrain auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec doit comporter une recommandation de la municipalité, sous forme de résolution, motivée en fonction des éléments suivants :

- les critères de décisions prévus à l'article 62 de la *loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, LRQ, c, P 41.1*, dont la municipalité doit tenir compte à l'égard du lot, du milieu et des activités agricoles;
- la conformité de la demande aux dispositions du règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

**Considérant** que les demandeurs, Robert Perreault et Monique Favreau, ont déposé le 20 mai 2020, une demande complète d'autorisation de morcellement et d'aliénation de terrain auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

**Considérant** que la demande de morcellement et d'aliénation vise les lots 1 803 558 (38,6 ha), 1 803 831 (29,1 ha) et 6 205 795 (29,0 ha) pour un total de 96,7 ha;

**Considérant** que le but visé par la vente, le morcellement et l'aliénation est de renforcer deux entités agricoles autonomes;

**Considérant** que l'homogénéité du territoire et des activités agricoles y est respectée;

**Considérant** que l'utilisation du sol du milieu environnant est agricole où l'on retrouve des terres en culture et en boisés;

**Considérant** que la demande est conforme au règlement de zonage numéro 2002-35, au plan de zonage faisant partie intégrante dudit règlement, ainsi qu'au règlement de lotissement numéro 2002-36 en vigueur dans la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

**IL EST RÉSOLU** que le conseil de la Municipalité de Compton appuie la demande de morcellement et d'aliénation de M. Robert Perreault et Mme Monique Favreau. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adoptée à l'unanimité

cc : CPTAQ  
Demandeurs  
Urbanisme et réseaux  
Dossier

**13. Mise en valeur du territoire**

**14. Administration**

**14.1 Nouvel hôtel de ville**

**14.1.1 Décompte numéro 10**

**180-2020-06-09**

**Considérant** la recommandation de l'architecte relativement à la demande de paiement du décompte progressif no 10 de l'entrepreneur Construction Longer inc. pour les travaux réalisés jusqu'au 30 avril 2020, le tout conformément au contrat intervenu entre la municipalité et l'entrepreneur le 11 juin 2019 par la résolution 188-2019-06-11;

**Considérant** que le décompte est conforme aux travaux exécutés;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le paiement, sur réception des quittances, du décompte progressif numéro 10 à Construction Longer inc. au montant de 68 638,65 \$ plus taxes incluant le 10 % de retenue et les directives de changement 050, 052, 056, 057, 059 et 060;
- b. que le financement du montant net de 16 189,19 \$ représentant les directives de changements ci-haut mentionnées soit réparti comme suit :  
  
5 261,49 \$ par la subvention à recevoir;  
2 590,27 \$ par le fonds de roulement 2020  
8 337,43 \$ par le surplus non affecté 2020.
- c. la répartition du financement de la retenue libérée au montant de 53 218,53 \$ du présent décompte a été inscrite à la résolution 161-2020-05-12.

Adoptée à l'unanimité

cc : Construction Longer inc.  
Francis Lussier architecte  
Urbanisme et réseaux  
Dossier

**14.1.2 Mandat pour la réalisation de la placette**

**181-2020-06-09**

**Considérant** la complexité des travaux et des normes à respecter pour l'installation de l'œuvre d'art;

**Considérant** l'offre de service de Construction Longer inc., du 29 mai 2020;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

**IL EST RÉSOLU** d'accepter la directive de changement de Construction Longer inc. au montant de 3 720,75 \$ plus taxes pour la réalisation des travaux nécessaires de la base de l'œuvre d'art

Adoptée à l'unanimité

cc : Construction Longer inc.  
Francis Lussier, architecte  
Responsable urbanisme et réseaux  
Trésorerie  
Dossier

#### **14.2 Réouverture partielle de l'hôtel de ville au public**

**182-2020-06-09**

**Considérant** la résolution 138-2020-04-14 appliquant les mesures prises par le Conseil en situation de pandémie, soit la fermeture au public des bâtiments municipaux, dont l'hôtel de ville,

**Considérant** les récentes procédures de déconfinement et les mesures nécessaires à prendre pour assurer en toute sécurité la continuité de ses opérations essentielles;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'entériner la réouverture partielle de l'hôtel de ville au public à compter du 8 juin 2020, selon les horaires ajustés établis ainsi que les consignes à respecter, le tout tel que décrit à l'annexe jointe à la présente résolution;
- b. que les employés demeurent disponibles par téléphone selon l'horaire habituel, soit les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 16h, le mardi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Adoptée à l'unanimité

#### **14.3 Don à la Société protectrice des animaux**

**183-2020-06-09**

**Considérant** qu'un chat malade a dû être acheminé à la Société protectrice des animaux;

**Considérant** que la Municipalité n'a pas d'entente de services avec la Société protectrice des animaux;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

**IL EST RÉSOLU**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020**

- a. d'autoriser le versement d'un montant de 50 \$ en guise de don à la Société protectrice des animaux;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2020 du service *Sécurité publique*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

**15. Ressources humaines**

**16. Règlements**

**16.1 Adoption de projets de règlements d'urbanisme et consultation écrite**

**184-2020-06-09**

**SUR PROPOSITION DE** monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest  
**APPUYÉE PAR** madame la conseillère Sylvie Lemonde

**IL EST RÉSOLU** d'adopter les projets de règlements d'urbanisme portant les numéros :

- n° 2020-165 « Règlement du Plan d'urbanisme »
- n° 2020-166 « Règlement de zonage »
- n° 2020-167 « Règlement de lotissement »
- n° 2020-168 « Règlement de construction »
- n° 2020-170 « Règlement de conditions d'émission du permis de construction »
- n° 2020-171 « Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) »
- n° 2020-172 « Règlement relatif aux dérogations mineures »
- n° 2020-173 « Règlement relatif aux usages conditionnels »
- n° 2020-174 « Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) »

➤ Les présents projets de règlements d'urbanisme ont pour objet de réviser le plan d'urbanisme et de remplacer les règlements d'urbanisme actuels de la Municipalité (zonage, lotissement, construction, condition d'émission des permis de construction, projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble [PPCMOI], dérogation mineure, usage conditionnel ainsi que le plan d'implantation et d'intégration architecturale [PIIA]).

➤ Copie des projets de règlements d'urbanisme est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une consultation écrite sera tenue du 25 juin au 10 juillet 2020 (15 jours). Un avis public sur cette consultation expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et permettra des commentaires de personnes et organismes qui désirent s'exprimer par écrit.

Adoptée à l'unanimité

cc : MRC de Coaticook

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020**

Municipalités voisines  
Commissions scolaires  
Urbanisme et réseaux  
Dossier

**16.2 Avis de motion – Projet de règlement modifiant le Règlement  
numéro 2010-103 établissant le traitement des élus municipaux**

**185-2020-06-09**

**Avis de motion** est donné par madame la conseillère Sylvie Lemonde qu'un Règlement modifiant le Règlement numéro 2010-103 visant à établir le traitement des élus municipaux sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du Conseil.

**16.3 Dépôt du projet de règlement numéro 2010-103-7.20 modifiant le  
Règlement numéro 2010-103 établissant le traitement des élus  
municipaux.**

**186-2020-06-09**

Madame la conseillère Sylvie Lemonde dépose le Projet de règlement modifiant le Règlement numéro 2010-103 visant à établir le traitement des élus municipaux.



**PROJET**

**Règlement numéro 2010-103-7.20 modifiant  
le règlement numéro 2010-103 établissant le  
traitement des élus municipaux**

**Considérant** que le conseil de la municipalité de Compton juge à propos de modifier son règlement établissant le traitement des élus municipaux;

**Considérant** qu'un avis de motion a été donné à la séance du 9 juin 2020 ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est par le présent règlement décrété ce qui suit :

**Article 1**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**Article 2**

Le présent règlement est identifié par le numéro 2010-103-7.20 et sous le titre de «Règlement numéro 2010-103-7.20 modifiant le règlement numéro 2010-103 établissant le traitement des élus municipaux »

**Article 3**

*Le Comité ad hoc sur la révision du Règlement 2000-11 concernant les animaux* est ajouté à la liste des comités de l'article 2 du Règlement 2010-103 établissant le traitement des élus municipaux, avec la rémunération additionnelle applicable prévue, soit de 24,51\$.

**Article 4**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020**

La date de prise d'effet du présent règlement est rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Article 5**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Projet	Projet
Bernard Vanasse Maire	Marie-Claude Fournier, B.A.A. Secrétaire-trésorière adjointe

**17. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 5 juin 2020**

**17.1 Annulation de l'appel d'offres pour la fourniture de produits pétroliers 2020-2021**

**187-2020-06-09**

**Considérant** l'appel d'offres public lancé le 2 mai 2020 pour la fourniture de produits pétroliers 2020-2021;

**Considérant** qu'à la suite de l'ouverture des soumissions le 29 mai, une irrégularité a été constatée au bordereau de soumission quant à la description d'un des produits;

**Considérant** que le type de produit soumis par le soumissionnaire concerné n'est pas celui que la Municipalité souhaite utiliser;

**Considérant** que l'équité entre les soumissionnaires doit être respectée;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'annuler l'appel d'offres pour la fourniture de produits pétroliers 2020-2021 qui a fait l'objet de l'ouverture des soumissions du 29 mai 2020;
- b. de lancer à nouveau un appel d'offres public pour la fourniture de produits pétroliers 2020-2021 avec les corrections appropriées.

Adoptée à l'unanimité

cc : Soumissionnaires  
Travaux publics  
Dossier

**18. Parole aux conseillers**

**19. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**20. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 20 h 52, clôture de la séance.

Bernard Vanasse Maire	Marie-Claude Fournier Secrétaire-trésorière adjointe
--------------------------	---

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020**

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

